



## DISPOSITIF CONVENTIONNÉ

### MISE EN PLACE D'UNE SECTORISATION POUR CŒUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION

Sur demande de la communauté d'agglomération et afin de permettre à tout le territoire de bénéficier du partenariat entre la CDEA et FLPEJR, tout en respectant les limites d'action et d'intervention des bénévoles de l'association, il a été décidé de mettre en place une sectorisation qui partage le territoire en 3 zones.

Le découpage a été décidé comme suit :

Année 1 (mars 2018)	Année 2 (mars 2019)	Année 3 (mars 2020)
- Saint-Germain-lès-Arpajon - Avrainville - Cheptainville - Ollainville - Breuillet - Arpajon - Sainte-Geneviève-des-Bois	- Saint-Germain-lès-Arpajon - Bruyères-le-Châtel - Villiers-sur-Orge - Leuville-sur-Orge - Marolles-en-Hurepoix - Egly - Villemoisson-sur-Orge - Fleury-Mérogis - Morsang-sur-Orge	- Saint-Germain-lès-Arpajon - Guibeville - Le Plessis-Pâté - La Norville - Longpont-sur-Orge - Saint-Michel-sur-Orge - Brétigny-sur-Orge

#### Que veut dire « sectorisation » pour ce territoire et comment puis-je participer ?

L'année ou votre ville est en lien direct avec le **dispositif conventionné** (tous les trois ans), voici les modalités de participation :

*Établissement scolaire, spécialisé, IME, etc.*

- Adhésion à l'association 20€ (une adhésion par établissement)
- Rencontre 30€ par classe
- Visite gratuite, si besoin, transport en car organisé et financé par FLPEJR

*Structure municipale*

- Rencontre gratuite
- Visite gratuite, si besoin, transport en car organisé et financé par FLPEJR

*Structure communautaire*

- Rencontre 150€
- Visite gratuite, si besoin, transport en car organisé et financé par FLPEJR

**Les deux autres années où votre ville n'est pas en lien direct avec ce dispositif, (sauf Saint-Germain-lès-Arpajon) vous pouvez continuer à faire des demandes d'inscription. Vous êtes alors sur le DISPOSITIF DIRECT (voir ci-après).**

## DISPOSITIF DIRECT

Il est ouvert à tout établissement ou structure du département qui souhaite accueillir un auteur et/ou venir visiter le salon. Voici les modalités de participation :

*Établissement scolaire, spécialisé, IME, etc.*

- Adhésion à l'association 20€ (une adhésion par établissement)
- Rencontre + visite 150€ par classe
- Visite uniquement 30€ par classe

Les transports pour venir visiter le salon sont à la charge de l'établissement.

*Autre structure*

- Rencontre + visite 150€
- Visite uniquement 30€

Les transports pour venir visiter le salon sont à la charge de la structure.